AVERTISSEMENTS AGRICOLES®
POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES
REGION CENTRE
www.srpv-centre.com

Complément au Grandes cultures n° 17 - 04/06/2008 (1 page)

Maïs

Pyrale - date de début de vol par canton

Date de début de vol exprimée en nombre de jours après le 19/05/08 (date de la 1ère capture en région Centre)

Avertissements Agricoles
Grandes Cultures

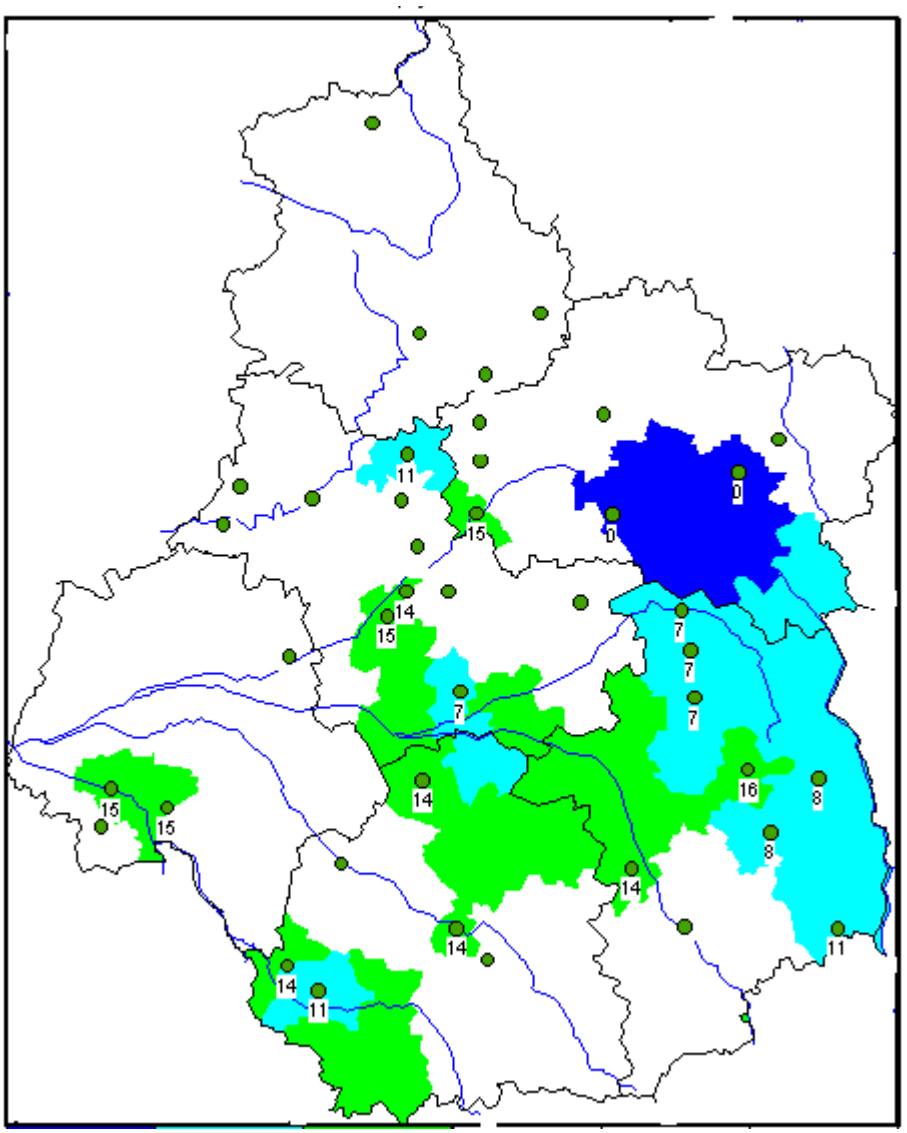

Légende

date de début de vol

- du 19/05 au 24/05 (0 à 6 jours après le 19/05)
- du 25/05 au 31/05 (7 à 13 jours)
- du 01/06 au 04/06 (14 jours et plus)
- vol non déclaré

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

D.R.A.F. CENTRE
Service Régional de la Protection des Végétaux
93, rue de Curambourg
45404 Fleury les Aubrais
Tél. 02.38.22.11.11
Fax 02.38.84.19.79
SRPV.DRAF-CENTRE@agriculture.gouv.fr

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de la Région CENTRE
Le Directeur-Gérant :

Publication périodique
C.P.P.A.P. n° 00530 AD
ISSN n° 0757-4029

Diffusion en collaboration avec la FREDON CENTRE (Art. L252-1 à L252-5 du Code Rural)